

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE - 84

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 84 **Mars 1979**

Droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

17 Mars 1979

La séance est ouverte à 17 h 10 sous la présidence de Mme France Le Corsu, Secrétaire. Le Président, M. Jean Leclant, étant retenu en Égypte par un important Comité, prie les membres de la Société de bien vouloir l'excuser. Les deux vice-présidents, M. Jean Vercoutter et M. Jean-Philippe Lauer sont eux aussi retenus en Égypte, le premier par ses fonctions de Directeur de l'IFAO et le second par ses travaux à Saqqarah.

Compte rendu de la précédente Assemblée Ordinaire

Mme France Le Corsu donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée ordinaire du 21 juin 1978.

Membres excusés

Prof. Barguet, Mlle de Boer, R. P. du Bourguet, Mme Desroches-Noblecourt, M. J.-C. Goyon, Mme Husson, Mr. James, Prof. Leclant, M. Malfoy, M. Mariaux, Dr Ratié, Dr Robine, Prof. Vermaseren, Prof. Heerma van Voss, M. Van de Walle.

Nouveaux membres

M. Botte, M. Dacosta, Mlle Depannemaecker, M. Desti, Mme Ducoin, M. Fournet-Delbot, M. Gasmelseed, Mlle Isabelle Labes, Mlle Lane, M. Masseron, M. Moitrier, Mme de Monléon, M. François Neveu, Mlle Pantalacci, M. Patanè, Mme Roubet, Mme Roussel, M. Sunyer-i-Coma, Dr Thomas, Mlle Valentin, Bibliothèque de l'Université de Trêves.

Publications

Le *Bulletin* n° 82 de juin 1978 vient d'être distribué. Nous espérons que, malgré la grève des postes, tous nos adhérents l'ont bien reçu. Le *Bulletin* n° 83 est à l'impression et sera envoyé avant les vacances.

Nous avons reçu les premières épreuves du tome 30 de la *Revue d'Égyptologie* qui est donc en bonne voie elle aussi.

Exposition

On nous a chargés de vous annoncer une exposition sur les tissus et métiers à tisser égyptiens de l'Antiquité qui s'est ouverte le 16 mars 1979 au Musée d'Art et d'Essai au Palais de Tokyo, car cette exposition n'est pas annoncée par voie d'affiches.

Communications

1. M. Michel VALLOGGIA : La fouille du mastaba V de Balat (Oasis de Dakhleh).

2. M. Alain P. ZIVIE : Une tombe d'époque amarnienne à Saqqarah.

3. Mlle Bernadette LETELLIER : La cour à péristyle de Thoutmosis IV à Karnak.

La séance est levée à 19 heures.

MEMBRES BIENFAITEURS 1979

Prof. ALTENMULLER
M. ANDRÉ
Mme ARRAZEAU
M. AZIM
M. BAIER
M. BARAU
Mme BELLION
Mme BERLANDINI
Mme Georgette BERTRAND
M. Didier BERTRAND
R. P. du BOURGUET
M. CARPIER
M. CAUDERLIER
Mme de CENIVAL
Dr CHARPENTIER
M. COULON
Prof. DERCHAIN
Mlle DIÉNY
M. DONATI
Mme DUTEIL
Duchesse d'ESTE
M. GAUDIN
Mlle GENAILLE
M. GOBY
M. J.-C. GOYON
Mme GUITTIN
Mme IMBERT
Mme LACHENY
Mlle Lucie LAMY
M. LAPERRUQUE
M. LAVALADE
Prof. LECLANT
Mlle LETELLIER
Mme LUSTMAN
Dr MATRAY
Prof. MAYSTRE
M. et Mme MENJAUD
M. MOITRIER
Mme PALA
Mme PARENT
M. PISANI
Prof. POSENER
Mme RASSART
M. RAZOULS
M. ROGER-MACHART
Mme SABATHIER
M. SCHENKEL
M. SCHWARZ
M. SÉCHERAIT
M. SOURDIVE
Général TOULOUSE
Mme VAUTRIN
SÉMINAIRE D'ÉGYPTOLOGIE DE COLOGNE
INSTITUT DE COPENHAGUE,
INSTITUT D'HEIDELBERG
BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TRÊVES
GUSTAVIANUM D'UPPSALA

LA FOUILLE DU MASTABA V DE BALAT
(Oasis de Dakhleh)

Michel VALLOGGIA

1. — Introduction

L'Institut français d'Archéologie Orientale au Caire a entrepris, depuis deux ans, des fouilles dans l'Oasis de Dakhleh, plus précisément dans les alentours du village de Balat, localisé à l'entrée orientale de l'oasis[1]. La concession de l'IFAO comporte deux sites d'intérêt archéologique : le premier, au lieu-dit 'Ain Aseel, comprend une ville très étendue ; le second, situé à quelque huit cents mètres au Sud-Ouest, à Qila' el-Dabbeh, constitue sa nécropole. Les deux emplacements furent découverts par le Prof. Ahmed Fakhry qui effectua, en 1971 et 1972, trois brèves campagnes de fouilles. Dans la nécropole, il dégagea partiellement quatre mastabas qui avaient appartenu à des gouverneurs de l'Oasis de Dakhleh, sous la VIe Dynastie[2]. Les découvertes du Prof. Fakhry firent sensation. Sur l'invitation du Prof. Jean Leclant, A. Fakhry nous avait présenté une brillante communication au Centre de recherches égyptologiques de la Sorbonne en mai 1973. Le Prof. Fakhry devait malheureusement

décéder peu de temps après. En 1975-76, la réouverture des routes d'Égypte marquait, pour les archéologues, une nouvelle étape : le Directeur de l'IFAO, Serge Sauneron, qui connaissait bien les oasis du désert occidental pour y avoir séjourné à plusieurs occasions, entreprenait, sans délai, des travaux sur le site de Douch, dans l'Oasis de Khargeh ; puis, il sollicitait et obtenait, pour l'année académique 1976-77, la concession de Balat. La mort tragique de Serge Sauneron, en juin 1976, renvoyait *sine die* les projets de l'Institut français.

Toutefois, grâce au dynamisme de notre nouveau Directeur, le Prof. Jean Vercoutter, la mission de Balat était rapidement constituée et les travaux débutaient à la mi-février 1977[3]. Depuis, deux nouvelles campagnes eurent lieu sur le site durant les hivers 1977-78 et 1978-79[4].

La nécropole de Qila' el-Dabbeh regroupe cinq grands mastabas, numérotés de I à V depuis le Sud en direction du Nord. Ces sépultures sont entourées de cimetières mineurs qui renferment les tombes de courtisans et fonctionnaires soucieux d'une inhumation voisine de celle de leur maître, le gouverneur de l'Oasis.

2. — La fouille du mastaba V

Lorsque nous avons commencé la fouille, le site offrait l'image d'un tertre d'une hauteur voisine de 2 m, dont la surface approchait 2 000 m². Le dégagement de cette aire, outre le plan de l'édifice lui-même, révéla, en direction de l'Est, la présence de constructions secondaires, adossées au mastaba.

L'économie générale du complexe funéraire s'est donc développée sur un axe principal orienté d'Est en Ouest. Les structures, bâties devant la façade Est du mastaba, ont subi d'importantes dégradations dues notamment à une forte érosion. On y reconnaît néanmoins l'existence d'une cour transversale, à ciel ouvert, bordée au Nord et à l'Est de

murs massifs. Une porte, située dans l'angle Nord-Ouest de la cour, s'ouvre sur un couloir qui chemine le long des murs précités. Ce passage communiquait vraisemblablement avec l'entrée de l'édifice, dont il ne subsiste malheureusement aucune trace. A l'inverse du couloir, cette cour extérieure ne comportait pas de dallage, mais un simple enduit. Le décapage de cette surface fit apparaître, dans la zone Est, deux puits. Le vidage partiel de ces derniers livra une quantité importante de tessons. Cet indice donne à penser que ces puits funéraires desservent des caveaux, utilisés par des proches du possesseur du mastaba.



FIG. 1. — *Le mastaba V : vue en direction du Sud-Ouest (cliché J.-F. Gout)*

Le mastaba lui-même a l'aspect, en plan, d'un quadrilatère d'environ ml.-22,00 de côté. L'enceinte de l'édifice, dont l'épaisseur voisine ml.-4,00 (soit des assises de six à huit rangées de briques crues), est orientée aux points cardinaux (cf. *fig.* 1).

On pénètre dans le mastaba par une porte qui est excentrée sur la façade Est. La fouille de ce secteur révéla l'existence d'embrasures rapportées et livra une crapaudine en place. L'entrée s'ouvre sur une cour intérieure, également à ciel ouvert. Le dégagement de cette surface, outre les traces de remplois ultérieurs, a permis la découverte de plusieurs éléments architecturaux. Au niveau du sol, dans la région centrale, nous avons retrouvé deux massifs de fondation en grès, conservant des évidements rectangulaires destinés probablement à recevoir des stèles. Devant la fondation septentrionale, on découvrait un bassin à libations inscrit, mais grossièrement travaillé. Les tranches brutes de ce réceptacle indiquent son encastrement dans le sol, devant la stèle Nord. La dépose du dallage fit apparaître, près de l'angle Sud-Est de la cour, le couronnement d'un puits funéraire, bâti contre le mur de la façade Est. La récolte de céramique fut là très abondante. Par la suite, l'élargissement de la fouille, aux limites de la cour, amena la découverte d'un linteau de porte en grès, dont le parement dressé conserve le titre principal des gouverneurs de l'Oasis : *inty irty âper*, « commandant d'équipage ». Ce monolithe prenait place dans le mur occidental de la cour, sur une ouverture qui donnait accès aux chapelles intérieures. Ce passage, découvert bloqué, s'ouvrait sur un couloir, orienté Nord-Sud, qui desservait trois salles. Les parements de briques de ce corridor reçurent un enduit qui conservait les traces de nombreuses peintures polychromes. Scènes agrestes et représentations classiques de la vie quotidienne alternent sur ces parois, malheureusement très incomplètement préservées. Le nettoyage du sol de ce couloir livra de nombreux fragments de plafond. Celui-ci était décoré d'étoiles blanches qui se détachaient d'un fond actuellement gris.

Les trois chapelles (S. II-IV), qui occupent la zone occidentale de l'édifice, sont séparées par des murs massifs, destinés à recevoir des couvertures. Celles-ci furent réalisées sous la forme de voûtes à voussoirs, en berceau. Ces trois salles conservent suffisamment de témoins pour affirmer qu'elles étaient décorées. Une quatrième pièce (S. I), située dans l'angle Nord-Ouest, est accessible par l'intermédiaire d'une antichambre qui s'ouvre sur la cour intérieure.

Signalons encore que nous avons trouvé, sur le sol des salles II et IV, une quantité importante de céramique : pots globulaires et vases à épaule alternaient sans ordre apparent.

En revanche, la fouille de la Salle III s'avérait plus délicate en raison notamment de l'absence de dallage sur le sol de la pièce. L'abaissement de ce niveau eut pour conséquence de nous engager dans la recherche des infrastructures du mastaba. Un sondage, limité aux dimensions de la chapelle III, fit apparaître, devant le mur d'enceinte Ouest, le couronnement d'un muret parallèle au précédent, tandis que le mur Sud de cette salle attestait la présence d'un arc inscrit dans son parement Nord. Poursuivant la fouille, nous avons retrouvé, à une profondeur d'environ ml. - 1,40, les vestiges du dallage qui s'était effondré. Un mètre plus bas (au niveau ml. - 2,40), est apparu un enduit argileux au travers duquel on distinguait un apparcillage de briques hourdées sur le chant. Cette surface, légèrement convexe, constituait l'extrados d'une voûte de grandes dimensions. La retombée Sud de cette voûte à voussoirs pénétrait dans le plan vertical de l'arc inscrit dans le mur Sud de la chapelle III. L'extension du sondage, au droit de cette voûte, nous montrait enfin que nous nous trouvions en présence de plusieurs arcs superposés constituant un ensemble homogène. Ce dispositif n'était pas sans rappeler les voûtes de décharge bâties au-dessus de plafonds en pierre, dans les « tombes en four », fouillées par Gaston Maspero, puis par Gustave Jéquier, dans la nécropole de Sakkara-Sud[3].

Dès lors, la perspective d'une excavation profonde exigeait la dépose des éléments de superstructure. De fait, les fondations des murs Nord et Est de la Salle III reposaient sur le couronnement d'un puits de grandes dimensions (ml.-3,25 × 5,00). La paroi Sud de ce dernier correspondait avec le mur de la chapelle, tandis que le retour occidental, bâti devant l'enceinte, avait été dégagé au commencement des travaux de sondage. Le vidage du puits a naturellement produit de la céramique, mais également un



FIG. 2. — *La chambre funéraire (cliché J.-F. Gout)*

splendide vase d'albâtre et une coupe à libations en calcaire. A une profondeur d'environ ml.-6,30, nous avons atteint le fond du puits, qui était constitué d'un dallage en grès. Limité au Nord par un mur de pierre, ce dallage semblait se développer dans trois directions : sur un axe Est-Ouest et vers le Sud. Le nettoyage de l'angle Sud-Est du puits révéla un nouveau mur Est-Ouest, une arête saillante et un changement d'orientation de 90° en direction du Sud. Nous avions donc l'amorce d'un couloir Est-Ouest et l'entrée d'une chambre au Sud. Le sol du passage était entièrement couvert de vases, coupes, jarres et vasques en terre cuite.

Les couvertures de cette infrastructure, qui furent réalisées à l'aide de voûtes appareillées en briques crues, s'étaient effondrées ; il convenait donc de fouiller ce dispositif souterrain par des tranchées à ciel ouvert. Notre effort porta en premier lieu sur le dégagement de ce couloir Est-Ouest, reliant les deux puits. A une distance d'environ ml.-2,00, à l'Est du puits, apparaissait un encadrement de porte en grès, comportant un linteau avec ses deux montants ; la porte elle-même, en bois stuqué (épaisseur 6 cm), fut découverte ouverte, son vantail appuyé contre le mur Nord du couloir. A l'Ouest de cette porte, la paroi Nord du couloir révélait l'existence d'un nouveau passage orienté Nord-Sud.

Les travaux furent alors poursuivis en direction de la chambre Sud. L'évidence d'une inhumation dans cette salle se manifesta rapidement par la découverte des vestiges d'un sarcophage en bois stuqué. Les fragments d'un crâne humain étaient entourés d'un vase en diorite, d'un chevet en calcaire, portant les titres du gouverneur de l'Oasis et d'une multitude de perles en or. Le dégagement complet de ce caveau allait nous offrir l'image saisissante d'une tombe inviolée, avec son agencement funéraire *in situ* (cf. *fig.* 2). Dans cette chambre, orientée Nord-Sud, le cercueil avait été placé à l'entrée, près de la paroi Est. Le défunt était couché sur le dos, tête au Nord. Le Prof. Tadeusz



FIG. 3. — *Amulette en or massif représentant le dieu Heh — H. : 1,8 cm ; L. : 2,2 cm (cliché J.-F. Gout)*

Dzierzykray-Rogalski, qui a procédé à l'examen anthropologique du squelette, a établi que la dépouille était celle d'un homme âgé d'environ 50 à 60 ans. Le défunt était paré de nombreux ornements corporels, tels que colliers de perles en faïence plaquées d'or, perles en pierre (cornaline, agate, cristal de roche, etc.) et rangs d'amulettes (en or massif — cf. *fig.* 3 —, pierre, faïence, ébène et cuivre). Les extrémités des bras et jambes étaient également dotées de bracelets constitués de lots abondants d'amulettes et de perles, exécutées dans les matériaux précités. Le sarcophage, outre la dépouille, renfermait des objets ayant appartenu au gouverneur. Parmi ceux-ci, il convient de signaler tout particulièrement la présence de deux modèles de palettes de scribe, en albâtre. L'inscription, la plus complète, fournit les indications suivantes : « Le commandant d'équipage, gouverneur de l'Oasis et directeur des prophètes, *Medounefer* ». Outre les palettes, nous avons retrouvé 4 chevets en albâtre, dont un inscrit, un vase également en albâtre (H. : 20 cm), 2 nécessaires de toilette, incluant pots à kohol et palettes à fard, et un miroir de cuivre (⌀ : 30 cm), avec son manche en ivoire. Le cercueil était réalisé en bois stuqué et toilé ; l'épaisseur de ses parois devait atteindre 8 cm. L'effondrement du plafond de la chambre a entraîné l'écrasement du sarcophage ; il a toutefois été possible de relever des traces d'hiéroglyphes cursifs, notamment sur ses parois intérieures. La partie Sud de la salle était réservée à l'équipement funéraire du défunt. Deux coffres en bois stuqué contenaient, l'un une série de 13 vases à parfums en albâtre, l'autre une collection de lames d'herminette en cuivre. Des vases en brèche, en albâtre, de la poterie en terre cuite (jarres, vasques, coupes et vases à bords droits) complétaient ce matériel.

Les superstructures de la zone Sud ayant été déposées (soit enceintes et chapelles méridionales), il convenait, avant de poursuivre le dégagement, d'effectuer une opération analogue dans la partie septentrionale du mastaba.

L'étape suivante visait la fouille du passage Nord signalé



FIG. 4. — *Le gobelet en albâtre, inscrit au nom du roi Neferkarê (Pépi II), à l'occasion de son premier jubilé — H. : 13 cm (cliché J.-F. Gout)*

précédemment. Celui-ci s'ouvrait dans la paroi Nord du couloir Est-Ouest, à l'Ouest de l'encadrement de la porte. En plan, cette nouvelle pièce comprenait une entrée étroite (section ml.-0,65 × 0,65), suivie d'une chambre orientée Sud-Nord.

Huit coffres en bois stuqué étaient déposés sur le dallage de cette salle. L'un d'eux contenait 23 vases à parfums en albâtre de formes diverses : vases fuselés, ovoïdes, globulaires, gobelets, mortiers, etc.). Un objet retiendra particulièrement l'attention : il s'agit d'un gobelet (H. : 13 cm) inscrit au nom du pharaon Neferkarê (Pépi II), émis à l'occasion ou en commémoration du premier jubilé royal (cf. *fig.* 4). Un autre coffret renfermait 4 vases d'albâtre, dont un avec son couvercle, également gravé au cartouche de Pépi II. Venaient ensuite deux coffres remplis d'instruments en cuivre : l'un conservait des outils (couteaux, ciseaux, burins, lames d'herminette, etc.), tandis que le second était réservé aux objets de toilette (miroirs et rasoirs emmanchés).

Il reste à signaler, dans un troisième lot, la découverte de 6 vases en albâtre, comprenant un vase à parfums, d'une qualité exceptionnelle, figurant une guenon tenant son petit agrippé à elle (H. : 17 cm). Le même coffre livrait enfin une splendide statuette de babouin assis, en diorite (H. : 12 cm) ; le manteau, inscrit sur le devant, porte une nouvelle fois la titulature de Pépi II.

Le démontage de la voûte, construite dans le puits Ouest, permit la mise au jour de l'extrémité Ouest du couloir qui desservait une antichambre. A cet endroit, le plan accuse un changement d'axe en direction du Nord-Ouest. Une salle supplémentaire était découverte sur cette nouvelle orientation. La faible hauteur de son plafond, jointe au matériel volumineux qui encombrait ce local, font que la voûte de couverture s'est relativement bien conservée. La dépose des briques fit apparaître un véritable cellier (cf. *fig.* 5). Non moins de 99 jarres en terre cuite étaient alignées depuis le fond de ce magasin jusque dans le couloir d'accès. Ces pote-



FIG. 5. — *Le cellier de la chambre Nord-Ouest (cliché J.-F. Gout)*

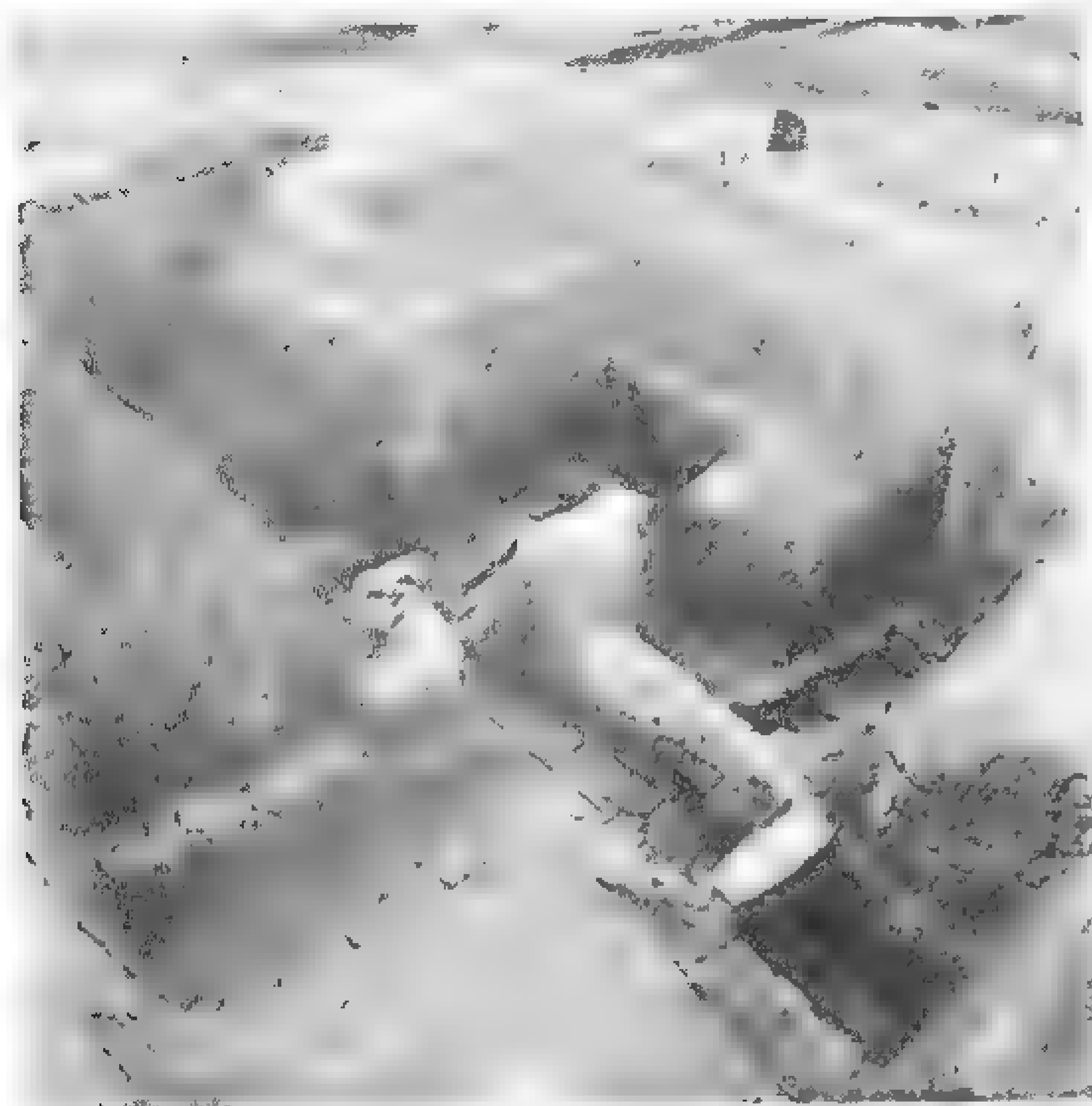


Fig. 6. — *Vue générale de l'infrastructure, en direction du N.O. (cliché J.-F. Gout.)*

[...]ies, dans leur grande majorité, conservaient des traces de graminées et d'oléagineux qui, naturellement, firent l'objet de prélevements en vue d analyses ultérieures.

L'antichambre et l'extrémité Ouest du couloir, outre ces [...]es, recélaient des coffres en bois stuqué, des vases en [illegible] et en albâtre. Ces coffres contenaient des étoffes, des

outils et des objets de toilette. Parmi les récipients, nous signalerons un grand vase-*hes* et une aiguière en cuivre, de même qu'un superbe vase d albâtre, découvert brisé, mais d'une facture exceptionnelle, mentionnant le nom de Pepi et son jubilé.

3. — Conclusion

Au terme de ce bref exposé et en guise de conclusion, il convient de souligner l'importance des résultats déjà acquis. En effet, l'inventaire des gouverneurs de l'Oasis, dressé par le Prof. Fakhry[1], s'est enrichi d'une nouvelle mention : la fouille du mastaba V a révélé l'existence d'un gouverneur inconnu jusqu'ici. En outre, le splendide mobilier funéraire de *Medou-nefer* nous permet de rattacher sa carrière au long règne de Pepi II. Un pas supplémentaire fut franchi avec la découverte du gobelet attestant le premier jubilé royal : la construction du mastaba peut, en effet, être datée avec une bonne précision. Elle s'inscrit vraisemblablement à l'intérieur des paramètres établis par la célébration des jubilés du roi, soit dans une tranche chronologique approximativement comprise entre 2225 et 2200 av. J.-C.[2].

Signalons aussi que le recensement du mobilier laisse apparaître quelques lacunes. Nous pensons notamment aux statues du serdab et aux modèles de serviteurs au travail. A cet égard, rappelons que la totalité de l'infrastructure n'est pas encore complètement dégagée (cf. *fig.* 6).

Quoi qu'il en soit, les perspectives de recherches s'avèrent passionnantes et multiples, tant sur le mastaba V que dans l'ensemble de la nécropole de Balat.

En terminant, il nous reste à souhaiter, à la veille du Centenaire de l'Institut français, que les travaux entrepris dans les Oasis perpétuent la grande tradition archéologique de Mounira.

NOTES

1 Cf Vercoutter, *BIFAO* 77 (1977), 275-8 et *BIFAO* 78 (1978), 338-44.
2. *LÄ*, 976-9.
3. Que le Prof Vercoutter trouve ici l'expression de ma reconnaissance pour la confiance qu'il m'a témoignée à l'occasion de ces travaux. Je tiens également à remercier la Société Académique de Genève et le Fonds national suisse de la Recherche scientifique qui, par leur soutien financier, ont rendu possible ma participation aux fouilles de l'IFAO.
4. Cf Valloggia, *BIFAO* 78 (1978), 65-80 et les rapports suivants à paraitre dans les *BIFAO* 79 et 80
5 Cf. Maspero, *MMAF* I (1881-1884), 194-6, fig. 4-5 et Jéquier, *Fouilles à Saqqarah. Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II*, p. 12 et sq., fig. 9 et p. 119, fig. 135
6. *Textes et Langages de l'Egypte pharaonique* (*BdF* 64 2), p 221
7. Cf. Hornung - Staehelin, *Studien zum Sedfest*, p. 24-5 et 86.

UNE TOMBE D'ÉPOQUE AMARNIENNE A SAQQARAH

Alain-Pierre ZIVIE

En 1976, à l'occasion d'un sejour à Saqqarah, j'essayai de reconnaître systématiquement la region qui entoure la maison de M. Jean-Philippe Lauer où la Mission Archéologique Française de Saqqarah reçoit la plus généreuse hospitalité[1]. On sait que cette maison est construite sur les déblais, souvent très anciens, qui dominent et prolongent les installations annexes de l'entrée du Sérapeum de l'Époque Grecque. En contrebas d'ailleurs surnagent encore quelques pierres du « Sign Youssef », la « Prison de Joseph », si connue dans les anciennes traditions arabes, dont le site correspond à un sanctuaire antique en relation avec Imhotep-Asclepios[2].

C'est la zone connue dans le passé sous le nom arabe de « Abouab el-qotat » ou « Tombeaux des chats », qui m'intéressait plus particulièrement. Cette sorte de promontoire formé par la falaise, un petit peu plus au sud, était en rapport avec le Bubastieion, le sanctuaire de Bastet, dont les animaux sacrés étaient momifiés et inhumés comme tant d'autres à Saqqarah. Or, dans cette zone étaient signalées

quelques tombes, apparemment rupestres, sur la carte de De Morgan parue à la fin du siecle dernier[3].

Par la suite ces tombes ne sont plus signalees sur les cartes, sans doute parce qu'elles étaient cachées par des déblais et ensablées. Et de fait, les tombes situées sur le flanc oriental de la falaise, à quelques metres à peine de la maison de la M.A.F.S., ne sont plus du tout visibles[4]. En revanche, sur la face sud de la falaise, tout près du coude qu'elle forme au sud-est, une assez vaste cavité dans le rocher ne pouvait pas, me semblait-il du moins, ne pas attirer l'attention. Il devait s'agir d'une de ces tombes, peu engageante en vérité : déblais et sable accumulés obligeaient à se tenir recroquevillé ; sur le sol, des détritus divers. Bien qu'en fort mauvais état de conservation, la partie encore dégagée de cette salle laissait entrevoir plusieurs éléments de décoration. Éléments architectoniques d'abord : plafond cintré, corniches, etc. ; représentations et inscriptions ensuite : textes peints et peu lisibles, mais aussi le sommet d'une scène gravée comportant encore des couleurs et surmontée de plusieurs colonnes de hiéroglyphes.

Ce dernier texte révélait que le propriétaire de la tombe était rien moins que vizir et qu'il se nommait <u>ʿpr-iȝ</u> (telle est du moins une des graphies de son nom ainsi qu'on peut l'interpreter à première vue ; on verra plus loin ce qu'il en est à ce sujet) ; son épouse s'appelait Ouriai (ou Ourya). Plusieurs indices laissaient supposer que la tombe datait de la XVIII[e] dynastie et peut-être même de l'époque amarnienne[5].

Tenant compte de ces quelques éléments, je constatai avec une certaine surprise que la tombe semblait inconnue. Porter et Moss n'en faisaient alors pas mention[6]. Le dictionnaire onomastique de Ranke[7] renvoyait simplement à l'étude de Burchardt sur les mots canaanéens en égyptien[8] et mentionnait à sa suite : « carrière entre Saqqarah et Abousir, inédite, communication de Schäfer »[9]. Il pouvait bien s'agir de cette tombe, confondue avec une carrière du fait de son caractère rupestre et effectivement située entre les villages

d'Abousir et Saqqarah. Enfin, le personnage n'était pas connu des études, mêmes récentes, qui traitaient du vizirat[10].

A la suite d'une demande d'informations auprès du Griffith Institute à Oxford (la premiere démarche à suivre en pareil cas), le D[r] Malek me fit aimablement savoir qu'il y avait à ce sujet de très brèves notes inédites de Petrie. En les consultant[11], on s'aperçoit que Petrie n'a sans doute pas vu la tombe plus dégagée que de nos jours. Malgré certaines inexactitudes, tout à fait normales compte tenu de l'époque, ses copies comptent quelques signes importants presque disparus depuis lors. Or, parmi eux figurait un proscyneme à « l'Aton vivant » (*pa Aten ânkh*) qui apportait un élément fondamental pour la datation. Il faut d'ailleurs signaler que ces dernières semaines vient justement de paraître la nouvelle édition de Porter et Moss. La tombe y est tres brievement mentionnee, avec pour datation : « probablement époque d'Aménophis IV », et avec simplement un bref renvoi aux notes de Petrie et à Ranke[12].

C'est muni de toutes ces indications que j'ai profité d'un séjour en janvier-fevrier 1979 à la Mission Française de Saqqarah pour retourner sur les lieux et tenter, à titre purement préliminaire, de tirer autant d'indications que possible de ce qui apparait encore des parois dans leur état actuel d'ensablement, voir s'il y avait d'autres chambres et prendre un certain nombre de photographies.

A la suite de ces visites, il est maintenant possible de préciser rapidement quels sont les caractères principaux de cette tombe, telle du moins qu'elle apparaît actuellement.

Sa façade et sa porte ont pratiquement disparu, de sorte que la tombe se présente maintenant comme une vaste ouverture béante dans la falaise (*fig.* 1). Le plafond retient d'abord l'attention : il est légerement cintré et porte un reste de décor géométrique aux endroits où le crépi n'a pas disparu. De fait, cette première chambre est assez originale du point de vue architectural. Ses parois est et ouest (droite et gauche) sont couronnées dans toute leur

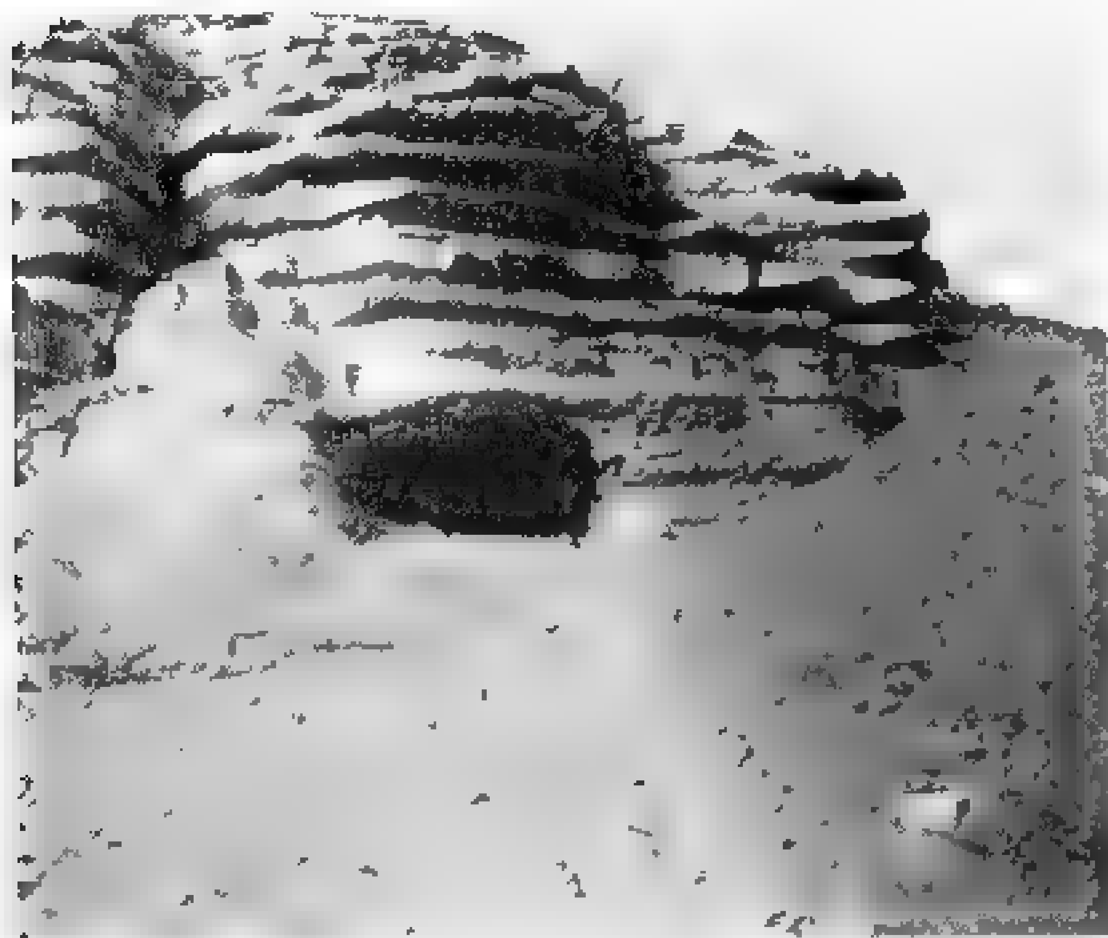


Fig. 1 — *L'entrée de la tombe dans son état actuel*

longueur d'une corniche à gorge surmontant un tore et ménagée dans le rocher, qui peut donner l'impression de soutenir le plafond[13]. Plus notable encore : tandis que la paroi ouest est entièrement plane, le mur est comporte des sortes de panneaux, au nombre de quatre, séparés par des « pilastres » à peine en relief par rapport à la paroi ; de plus, ces panneaux sont surmontés d'un linteau de même type, situé sous le tore. Le tout rappellerait vaguement une suite de stèles rectangulaires surmontées d'une corniche.

Le mur du fond de la salle est percé d'une porte qui est également assez endommagée, mais dont les principaux éléments, toujours taillés dans le rocher, sont bien reconnaissables, avec les jambages et le linteau muni d'une corniche, le tout avec des restes de décor (*fig.* 2). Cette porte donne accès à une seconde chambre, assez fruste et comme



Fig. 2. — *Le fond de la première chambre avec la porte, endommagée, et l'extrémité de la paroi est, entre les deux, sous le plafond cintré, un oudjat surmontant des signes ankh*

inachevée ; les éboulis et les déblais s'y élèvent très haut. Sur la gauche, on aperçoit encore le sommet d'une porte presque entièrement obstruée. Il est malgré tout possible de se glisser par là en rampant et on parvient alors dans une troisième salle, toujours d'axe nord-sud mais située ainsi à l'ouest des deux premières. Là encore, les déblais et la terre se sont accumulés sur une grande hauteur. La salle est assez vaste[14] ; son plafond est cintré et porte des res-

tes de décor, ses parois sont dressées mais, semble-t-il, non décorées ; de chaque côté, sur toute la longueur, une corniche paraît soutenir le plafond, tout comme dans la première chambre. Sur la droite, une nouvelle porte mène à une autre chambre au plafond cintré, située sans doute dans l'axe des deux premières[15]. Et enfin, au bout de la même grande salle, une dernière porte, toujours surmontée d'une corniche, est ménagée dans le mur du fond ; elle parait située un peu en contrebas des autres. Malheureusement cette porte ne permet guère le passage pour l'instant et cette première reconnaissance a dû s'arrêter là[16]

On peut maintenant revenir dans la première chambre pour en examiner le décor de plus près. Dans son état actuel d'ensablement et de conservation, assez médiocre et en tenant compte du fait que la tombe est visiblement inachevée, ce décor se révèle des plus instructifs. On en a déjà dit quelques mots un peu plus haut. Une importante inscription peinte en noir court le long du « linteau » de la paroi orientale. En s'aidant de certaines lectures de Petrie pour des signes peu lisibles maintenant, on peut la déchiffrer en grande partie. Il s'agit du proscynème susmentionné à l'Aton vivant (suit un certain nombre d'épithètes divines qu'on retrouve signe pour signe dans les tombes d'Amarna), « afin qu'il donne » tel et tel bienfaits « au *ka* du vizir (précédé d'un autre titre, illisible), Aperia, justifié ; par son fils qui fait vivre son nom, le directeur des chevaux (*mr* *ss(m)wt*) » ; le début du nom de ce fils reste encore incertain

Le mur du fond, à l'est de la porte, ainsi que le jambage de celle-ci, sont également inscrits, mais les signes sont presque entièrement effacés. On distingue encore plusieurs colonnes de textes avec proscynèmes. Au sommet, un grand œil-*oudjat* surmontant cinq ou six signes *nefer* et les signes de l'eau (voir *fig.* 2)

La paroi occidentale est encore revêtue en de rares endroits d'un fin crépi avec quelques traces de peinture. La présence à deux reprises du sommet d'une figure momi-



Fig. 3 Détail de la scène et de l'inscription du quatrième « panneau » : le vizir et, derrière lui, le sommet de la tête de son épouse [illegible] d'un graffito

forme, sans doute un sarcophage, permettrait de penser que le mur était orné d'une scène de funérailles, ce qui est exceptionnel à Amarna[17], mais peut-être moins rare dans les tombes contemporaines de Memphis[18].

Les premiers panneaux de la paroi orientale portent eux aussi des traces de textes en colonnes, peints en rouge en général. On relève aussi, sur le troisième panneau, deux têtes coiffées de perruques, mais cette représentation est très effacée et on ne sait ce qu'il en est du bas des personnages, caché par le sable[19].

Mais à l'heure actuelle, l'essentiel reste le quatrième panneau. Bien que masquée en grande partie par le sable, on peut y reconnaître une scène de lustration gravée à même la paroi (*fig.* 3). Le visage et le sommet du torse d'un homme tenant une canne de la main gauche apparaissent au centre ; derrière lui, de plus petite taille, une femme dont on ne voit que la perruque et le cône de parfum ; tous deux devaient être assis. En face d'eux, de taille encore plus petite, un homme vêtu d'un pagne, le crâne rasé, tient des deux mains un vase d'où s'échappent des filets d'eau qui retombent sur le couple. Tous les personnages sont systématiquement martelés[20], mais ressortent pourtant encore et leurs couleurs sont assez bien conservées. Au-dessus d'eux, quatorze colonnes de hiéroglyphes de hauteur inégale. L'ensemble est d'un style excellent et les visages ont dû être superbes.

Le texte, peut-être le mieux conservé de la tombe, énumère les titres et épithètes honorifiques du defunt, et mentionne son nom, ainsi que celui de son épouse. Le propriétaire de la tombe était « le prince et comte, chancelier du roi de Basse Égypte, ami unique », etc., « vizir (*mr niwt, tjaty*), Aperia, justifié à l'ouest de Memphis ». Son épouse était « sa sœur bien-aimée, la dame de maison Ouriai, justifiée à l'ouest de Memphis, favorisée d'Ounnefer »[21].

La tombe apparaît ainsi comme assez originale tant par son architecture intérieure que par son décor et ses représentations. Sa datation amarnienne, ou en tout cas à cheval sur les règnes d'Aménophis III et IV, ne saurait guère faire de doute compte tenu de certains traits du décor et du proscynème relevé plus haut. Son propriétaire aurait ainsi été un vizir de cette époque importante, totalement inconnu par ailleurs (du moins sous ce nom)[22] ; on peut naturellement supposer qu'il s'agissait du vizir du Nord, souvent moins connu que son collègue thébain. Le nom du personnage est remarquable. Il faut tout d'abord signaler à son sujet que, dans une autre partie de la tombe, Petrie l'aurait vu écrit avec un *r/l* (la bouche surmontant un trait) derrière le *yod* et l'*aleph*. Je n'ai pas encore pu vérifier ce passage, peut-être effacé. Si Petrie a vu juste, cela signifierait en tout cas que l'élément *ia*, dans les graphies Aperia du nom, est écrit à la place de *iar/l*, qui ne saurait être qu'une graphie du dieu sémitique El, si important à Ougarit, bien connu à Canaan et devenu dans la Bible une désignation même de Dieu[23]. Cela est d'autant plus sûr que si Aper-El n'est pas un nom autrement connu, des anthroponymes en *âper* suivi d'une divinité sémitique sont bien attestés : ainsi entre autres Aper-Reshep, Aper-Baâl, Aper-Astarté[24]. Et quand bien même la lecture de Petrie serait erronée, ce qui est peu probable, le nom Aperia pourrait tout de même avoir une origine sémitique[25], l'élément *ia* étant une terminaison assez courante dans ce type de noms étrangers[26] (présent également dans beaucoup de noms égyptiens du Nouvel Empire).

Ainsi le cas d'Aper-El (ou Aperia ?) serait un nouvel exemple de cette montée bien connue des Asiatiques dans la société égyptienne de la XVIIIe dynastie[27], au demeurant un exemple de choix car il s'agissait là d'un des plus hauts personnages de l'État. Sa personnalité reste pour l'instant des plus mystérieuses et il serait inutile d'émettre à son sujet des hypothèses, alors que l'époque où il a dû connaître son *floruit* n'en suscite que trop.

Pour terminer, il faut encore signaler que cette tombe n'est pas en fait la seule qui soit encore plus ou moins

visible sur cette face de la falaise des « tombeaux des chats ». Un peu plus à l'ouest, tout près d'elle, se trouve l'entrée d'une autre sépulture actuellement inaccessible. Mais à gauche de la porte, sur une petite avancée de la falaise subsistent le reste d'une représentation et un texte d'une vingtaine de colonnes. Cette inscription, totalement passée inaperçue jusqu'à maintenant, donne les titres et le nom du defunt ainsi que ceux de sa famille. Il s'agissait d'un officier portant lui aussi un nom de consonance étrangère, connu ailleurs et sans doute contemporain de Thoutmosis IV (voire d'Aménophis III ?)[22]. Plus loin encore, deux autres tombes inaccessibles. Il me reste à souhaiter de pouvoir apporter, dans un proche avenir, de nouvelles informations sur cet important ensemble

NOTES

1 Je tiens à remercier vivement le Prof. J. Leclant, avec qui je travaille à Saqqarah, d'avoir bien voulu me demander de réserver la primeur de cette nouvelle à la Société Française d'Égyptologie qu'il préside. Naturellement, on ne trouvera ici qu'un compte rendu succinct. Je présenterai ailleurs l'ensemble de la tombe de manière plus détaillée.
2. Sur celle-ci, voir Stricker, *AcOr* 19, 100-37, et Wildung, *Imhotep und Amenhotep* (*MÄS* 36), p. 110 sq.
3. *Carte de la nécropole memphite* 10.
4. D'après De Morgan, ces tombes orientales paraissent situées à une cote moins elevée, ce qui aurait rendu leur ensablement plus aisé. De toute façon, il n'est pas sûr que toutes ces tombes aient été *réellement* accessibles, même à cette époque.
5. Noter que les datations de De Morgan, traduites sur sa carte par des couleurs différentes, correspondent à l'A. E. pour les tombes meridionales, ce qui paraît erroné, et au N. E. pour les tombes orientales.
6. Cf. PM III[1] (1931).
7. *PN* I, 60, 14, s. v. Aper-El ; voir n. 23.

8. Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte und Eigennamen im Aegyptischen*, II, p. 14 [255].
9. Schafer a-t-il vu la tombe ou bien avait-il pris connaissance des notes de Petrie mentionnées plus bas ?
10. Par ex. Helck, *Zur Verwaltung*, p. 17-28 et 285-344 (à compléter par Černý, *BiOr* 19, 140-4).
11. Cf. Petrie in A. H. Sayce Mss. 14 b, c [en haut], conservés au Griffith Institute à Oxford ; j'exprime ma reconnaissance au Dr Málek qui m'a adressé une copie de ces notes et m'a autorisé à les utiliser. Elles datent de 1880-1882.
12. PM III[2], Part 2/1, p. 562.
13. La présence de ces corniches et d'un plafond cintré dans cette salle comme dans les suivantes, ainsi qu'on le verra, n'est pas sans rappeler l'aménagement un peu analogue de la tombe d'Any à Tell el-Amarna (n° 23) : voir Davies, *The Rock Tombs of El Amarna*, V, p. 7-8 et pl. 8 et 20 ; cf. peut-être aussi la tombe de Toutou (n° 8, *ibid.* et pl. 36). Enfin, on peut rapprocher ces traits des appartements souterrains, récemment découverts, de la tombe memphite d'Horemheb : cf. G. Martin, *JEA* 64, 8-9 et pl. II, 2 et 4.
14. Elle a environ 6,50 m de longueur et 3 m de largeur ; la première salle, a une longueur d'à peu près 4 m pour une largeur de 3 m ; ces chiffres restent très approximatifs.
15. Il est fort possible que cette nouvelle chambre communique avec la salle assez fruste susmentionnée ; on aurait ainsi trois salles en enfilade.
16. J'insiste sur le caractère rapide et provisoire de la description qui précède, fondée sur une première et brève exploration et gênée par les déblais et les différences de niveaux qu'ils entraînent.
17. Voir la tombe de Houya (n° 1) : Davies, *o. c.*, III, p. 16-7 et pl. 22.
18. Les tombes memphites (Saqqarah et éventuellement Giza) de cette époque sont encore très mal connues : voir des fragments chez Löhr, *SAK* 2, 172 sq. (pour la tombe de Ptahmay à Giza, voir la publication plus complète de C. M. Zivie, *BIFAO* 75, 285 sq.).
19. Les « pilastres » qui séparent les panneaux et celui qui marque la limite nord de la paroi sont également décorés (traces de textes, mais aussi bouquets montés).
20. Ce martelage, systématique mais maladroit, ne doit pas dater des événements qui ont suivi la fin de l'époque amarnienne, car en ce cas il aurait été accompagné de celui du nom du defunt (et encore faudrait-il expliquer la raison de cette animosité). En fait, il doit s'agir d'un geste superstitieux remontant à une occupation copte ou même postérieure. Il n'est d'ailleurs pas sûr que la partie de la scène cachee par le sable ait été aussi martelée. Le niveau actuel peut en effet avoir été ancien car on relève sur la paroi, derrière la tête du vizir, la présence d'un graffite grossier représentant la tête et le cou d'un chacal (Anubis ?), sans doute gravé à cette hauteur parce que la tombe était ensablée. Du reste, une sorte d'Oupouaout est aussi gravé ailleurs (graffiti) en rapport avec l'Anubieion, peu éloigné ?).
21. Cette dernière épithète peut étonner dans une tombe de cette époque. Elle n'est pourtant pas vraiment exceptionnelle (cf. par ex. la mention d'Osiris devant le nom d'un défunt dans une stèle funéraire memphite : Löhr, *o. c.*, 177).
22. On sait en effet que la double onomastique n'est pas rare à Amarna. Cependant, rien ne permet de penser qu'on ait eu ici un cas semblable. Le personnage ne paraît pas mentionné dans les tablettes d'Amarna. Il ne figure pas dans le récent *Répertoire onomastique amarnien* de Hari

23. C'est cette lecture avec El qui prévaut chez Burchardt et qui est reprise par Ranke et la nouvelle édition de Porter et Moss (références *supra*)
24. Voir par ex. Burchardt, *o. c.*, II, p. 14 [256-7], Ranke, *PN*, I, 60, 15-6, 18 et 416; Posener, *Syria* 34, 148; Černý, *Hieratic Inscriptions from the Tomb of Tut'ankhamūn*, p. 1 [1], Leclant, in *LÄ*, I, 501 et n. 28 (s. v Astarte)
25. C'est ainsi que sous le roi hyksos Apopi, un haut fonctionnaire se nomme Aper, cf Pahor Labib, *Die Herrschaft der Hyksos*, pl. 6.
26. Sans doute pour transcrire un *yod* ou un *aleph* final. Voir Burchardt, *o. c.*, I, p. 8, § 18; Posener, *Syria* 18, 193-4.
27. Intéressantes remarques à ce sujet chez Janssen, *CdE* 26/51, 50-62 Pour la période amarnienne, cf Helck, in *Le Fonti indirette della Storia egiziana* (éd. par Donadoni) p. 75-8.
28. Je publie cette inscription dans *RdE* 31, à paraître.

LA COUR A PÉRISTYLE DE THOUTMOSIS IV A KARNAK*

Bernadette LETELLIER

Les communications qui ont fait l'objet de la seance du 17 mars 1979 attestent que les belles découvertes en Égypte ne sont pas le privilège d'une époque révolue. Mais sait-on que, sans creuser le sol, on peut encore découvrir de nos jours un considérable monument d'architecture ? C'est pourtant la surprise que nous offre l'édifice de grès de Thoutmosis IV dont les blocs gisaient depuis plusieurs années sur le sol du « musee en plein air » de Karnak.

Ces blocs appartiennent à l'un des quinze monuments qui avaient été utilisés, après démontage, pour constituer les fondations et le bourrage du III[e] pylône. Ils ont été extraits des deux môles de cette construction, une nette majorité d'entre eux provenant du massif nord

Henri Chevrier dégagea les premiers lors de la campagne 1927-1928 Leur extraction fut très lente et Chevrier, qui en trouvait en petit nombre chaque année ou presque, ne prit pas tout de suite conscience de l'importance de sa découverte

En outre, le monument de Thoutmosis IV, qui devait pourtant se révéler le plus considérable de tous les édifices

trouvés dans le IIIe pylône, eut à subir la redoutable concurrence de ces « vedettes » qu'étaient vite devenues la Chapelle Blanche de Sesostris Ier et la Chapelle Rouge d'Hatchepsout et ne suscita pas immédiatement un grand intérêt chez son inventeur. Chevrier remarqua même, quelque peu désabusé, qu'étant donné la taille supposée du monument de Thoutmosis IV, il y avait peu de chances de le voir se compléter un jour.

Cependant, le problème du stockage se posa vite et il dut utiliser le grand espace dans l'angle nord-ouest de l'enceinte d'Amon pour ranger ses blocs. Commençant à changer d'avis, il tenta même quelques raccords, essentiellement sur les piliers carrés. Une dizaine d'entre eux furent remontés sur le terrain, ainsi que trois lambeaux de parois. Avec l'aide de P. Lacau, il publia en 1951 huit groupements comprenant chacun entre quatre et dix blocs[1].

Les plus remarquées de ces pierres furent incontestablement celles, très colorées, qui représentent des défilés de bovidés, de superbes animaux chargés d'offrandes et d'ornements. Un bloc représentant une porte munie d'un auvent à colonnettes fut repéré par J. Leclant et J. Yoyotte et fut habilement utilisé par ce dernier dans son article sur le porche doré du IVe pylône[2].

Mais il fallut attendre la thèse de P. Barguet pour que des hypothèses soient formulées sur la nature même de l'édifice et son emplacement originel. Il nota, en effet, que celui-ci était désigné, sur les architraves notamment, tantôt comme une salle à piliers et tantôt comme une cour-de-devant. Il remarqua, en outre, que des restes avaient subsisté jusqu'à nos jours à l'angle nord-ouest du IVe pylône. Le monument avait donc toutes chances, selon lui, d'être une cour à péristyle intérieur construite à l'entrée du temple par Thoutmosis IV[3].

Pendant ce temps, le vidage du IIIe pylône se poursuivait et les responsables égyptiens qui avaient repris la direction du chantier, après le départ définitif de Chevrier en 1954, dégageaient de nouveaux blocs de Thoutmosis IV. Enfin, en

1968, alors que le Centre franco-égyptien venait d'être constitué, quarante ans exactement après les premières trouvailles, S. Sauneron et J. Vérité, fouillant le passage axial du IIIe pylône, en découvraient encore quelques-uns.

En 1969, étant pensionnaire de l'IFAO et me trouvant à Karnak, j'exprimai à S. Sauneron, qui assumait la direction scientifique du Centre, mon désir de me pencher sur le cas de l'édifice de grès de Thoutmosis IV. Je ne me doutais pas à quel point je jouais à « l'Apprenti Sorcier » et je dois dire que, sans son soutien, ma tâche aurait été encore plus malaisée.

Mais je serais injuste si je ne mentionnais pas également le travail considérable qui a été accompli par les collaborateurs du Centre franco-égyptien, dirigé par J. Lauffray et Ramadan Saad, lui aussi prématurément disparu. La réalisation de mon projet a rendu, en effet, nécessaire la construction d'un studio en plein air, tâche menée à bien avec beaucoup d'ingéniosité par J. Larronde, et la prise par A. Bellod, photographe du Centre, de plus de 2 000 vues, qui furent terminées dès 1974.

Je dénombrai 944 blocs, sans compter une quantité importante de petits fragments. La moitié sont des blocs de parois. Un quart environ sont des éléments de piliers carrés, avec leur chapiteau à gorge. Le reste se répartit entre les architraves (une cinquantaine de tronçons), des corniches, quelques dalles et un tout petit nombre de murets d'entrecolonnement à sommet bombé.

Les premiers raccords furent tentés sur les architraves. En travaillant d'abord sur ce matériel limité, je pensais obtenir l'ossature de l'édifice. Mais je dus me rendre à l'évidence : de nombreux tronçons manquaient et les raccords en angle étaient très difficiles à obtenir. L'étude préliminaire des architraves me permit cependant de reconstituer quelques travées et de confirmer leur appartenance à un double péristyle intérieur.

La surprise inverse vint des blocs de parois. Ayant bien

conscience, dès lors, que le monument n'était pas complet, je pensais obtenir des fragments importants, mais pas un grand ensemble cohérent. Ma surprise fut grande de me trouver devant plus de quatre mètres de photos, à l'échelle 1/5e, correspondant à une paroi de 22 m. Il me fut possible, ensuite, de reconstituer la paroi symétrique de la précédente, moins spectaculaire, car le nombre des blocs manquants était plus grand, mais un peu plus longue (23,5 m).

J'obtins, en tout, six parois plus ou moins complètes, apparentées deux à deux, occupant probablement trois côtés de la cour, avec trois ouvertures monumentales et au moins trois portes secondaires.

I. — Les parois de l'édifice

Les parois ne sont que des placages. Aucun bloc, s'y intégrant, n'est décoré sur deux faces opposées.

Paroi A. — L. : 22 m. H. conservée : 4,75 m.

La hauteur de la plinthe, en grande partie manquante, peut être estimée à 1,50 m.

Son bord gauche est vertical, le retour, gravé en creux, ayant la forme d'un trapèze s'évasant vers le sommet. Cette extrémité était probablement coiffée d'une corniche et l'on ne décèle aucune pénétration de linteau. Le bord droit, en revanche, est incliné et se présente comme un angle de pylône qui n'aurait pas de tore. Une échancrure au sommet, à quelque distance du bord (3,40 m) correspond à l'emplacement d'une entrée d'architrave. La partie gauche était donc à découvert, toute la partie droite étant masquée par le péristyle.

Le décor, gravé en relief, est partagé en deux zones distinctes, séparées par une colonne de texte. La partie gauche est occupée par un grand tableau : le roi, en taille héroïque et suivi de son *ka*, présente à Amon-Rê assis des troupeaux et des offrandes. La partie droite est divisée en tableautins sur deux registres décorés de scènes plus banales (actes du

Conventions : R = Roi

A = Amon marchant

AI = Amon ithyphallique

Fig. 1. — Paroi A.

Fig. 2. — Paroi B.

EMPLACEMENT DES DALLES DE COUVERTURE

FRISE DE KHEKEROUS

ARCHITRAVE

KHEKEROUS

TEXTE

TEXTE

ORYX

TAURILLONS

GAZELLES

OFFRANDES

TEXTE (EN GARDE)

R

TEXTE

BOEUFS GRAS

BOEUFS GRAS

KA

ANIMAUX SACRIFIÉS

(ADORATION)

(ASSIS)

(ENCENS)

(COURANT)

Mout

1 m

Conventions : R = Roi

A = Amon marchant

AI = Amon ithyphallique

Fig. 1. — Paroi A.

EMPLACEMENT DES DALLES DE COUVERTURE

FRISE DE KHEKEROUS

A ?

(OFFRANDES)

(HUILES)

PAIN BLANC

(VASES DSRT)

(4 VEAUX)

(4 COFFRES)

(V N)

(ADORATION)

(LAITUES)

TEXTE

VASES

(INTRODUCTION)

R Atoum

1 m

Fig. 1. — Paroi A.

Fig. 1. — Paroi A.

Fig. 2. — Paroi B.

culte, courses rituelles, accomplis par le roi devant Amon-Rê).

Paroi B — L. 23,5 m. H conservee : 4,4 m

Elle présente les mêmes caractéristiques quant à la structure et à la bipartition du décor, mais en sens inverse. Cette symetrie est cependant approximative quelques différences par rapport à A pouvant être relevées dans les proportions et le nombre des scènes. En outre, le bord gauche était vertical, tout comme le bord droit.

L'extrémité droite, bien conservée, se termine au sommet par un bandeau d'inscription surmonté d'un tore de corniche Le bandeau, gravé en creux, et la corniche prolongeaient les parties correspondantes de l'architrave dont l'entree est visible a quelque distance du bord de droite (à 4,25 m) Le retour de l'angle est en forme de trapèze evasé vers le sommet.

Dans le grand tableau de droite le roi consacre des edifices et des objets devant Amon. Tout le reste de la paroi porte comme en A des scènes sur deux registres

Ces deux parois sont donc nettement symetriques et etaient probablement situees dans le prolongement l'une de l'autre, de part et d'autre d'une ouverture centrale, a l'arriere de laquelle devait s'appuyer une porte monumentale

Les scenes principales des parois A et B

Le tableau de la paroi A représente la scene de la « Grande Offrande ». Suivi de son *ka*, le roi fait face au dieu Amon assis à l'autre extremite de la représentation Entre eux, défilent sur plusieurs registres des animaux certains parés et charges d'offrandes Ces animaux appartiennent aux quatre especes de bêtes d'abattage les *ouadjou*, qui sont ici les taureaux, les *roua*, des bœufs engraissés, les oryx (*ma-hedj*), enfin, les gazelles (*gehes*) Les bovidés portent des guirlandes et des ornements, et ont le dos couvert de grappes de canards et de végétaux Ces trou



Fig. 3.

peaux sont encadrés, à droite et à la partie inférieure, par des animaux sacrifiés, ligotés et dépecés, et par des amoncellements d'offrandes. Représentant les apports de l'Égypte et des pays étrangers, cette parade animale concrétise la domination du roi sur ces territoires, ce que ne démentent pas les légendes qui accompagnent les représentations[1].

La dédicace, qui surmonte cette scène, désigne clairement l'édifice comme une « cour-de-devant en pierre excellente de grès entourée de piliers ». La plupart des blocs de cette paroi ont conservé de brillantes couleurs qui, hélas, s'affadissent progressivement depuis qu'ils sont à l'air libre

Le tableau de la partie droite de la paroi B, qui fait pendant à la scène de la « Grande Offrande », montre la consécration par le roi, devant Amon, d'édifices et d'objets précieux destinés au temple.

Au vu d'un bloc appartenant au registre inférieur de ce mur, J Yoyotte avait identifié l'image de la porte centrale

du IV[e] pylône, précédée d'un porche sur colonnettes. Les raccords confirment la justesse de cette hypothèse, le bloc adjacent nous donnant le nom de cette porte : « Amon est puissant de prestige », celle-ci étant associée à une avant-porte (*sebekhet*) de bois *merou* (bois rouge de Syrie) et d'ébène, le tout étant orné d'or et de pierres précieuses ; il est tentant de reconnaître dans cette *sebekhet* le porche doré dont aurait été pourvue cette entrée monumentale

Sur le même registre, sont mentionnées deux autres portes, dont les noms ne semblent pas être attestés par ailleurs à Karnak : « Menkheperourê, doué de vie, est celui qui met en fête le sanctuaire Ipet d'Amon » et « Menkheperourê doué de vie, est celui qui fait apparaître les beautés d'Amon ». Ce sont probablement deux des portes principales de la cour de Thoutmosis IV

Parmi les nombreux objets qui encombrent cette portion de décor, on remarquera la barque d'Amon (dont on sait qu'elle a été refaite par Thoutmosis IV), une harpe, des col



Fig. 4

liers et plusieurs statues. Au sommet, figure une rangée d'effigies de Thoutmosis IV montrant le roi debout, marchant et tenant une canne, à l'exception de l'une d'elles qui présente une certaine originalité : le roi a le corps recouvert d'un plumage de faucon sous lequel les bras sont cachés. Ce « deguisement » n'est pas des plus fréquents, mais semble avoir été en faveur chez les Thoutmosides[5] Cette representation est d'autant plus remarquable qu'une statue de roi-faucon, appartenant précisément à Thoutmosis IV, a été trouvée dans la Cachette de Karnak[6].

La plupart des images de la paroi B se retrouvent sur un mur de la tombe thébaine d'Amenhotep-si-sé, deuxième prêtre d Amon sous Thoutmosis IV. Le rapprochement, déjà signalé par J. Yoyotte à propos de la représentation de la porte du IV[e] pylône, est confirmé pour l'ensemble du tableau

Paroi C. — L. conservée : 11,8 m H conservée : 5,7 m

Elle est très incomplète. Elle debute par le montant droit d'une ouverture centrale de même type que celle qui sépare les parois A et B, à cela pres que les deux côtés de l'angle sont gravés en creux et peints en jaune. Mis à part ce detail, on retrouve les mêmes caractéristiques : pas de linteau, sommet aboutissant à une corniche au-dessus d'un bandeau de dedicace qui rejoint celui de l'architrave à quelque distance du bord, embrasure en trapèze s'élargissant vers le haut

Cette paroi fragmentaire est interrompue par des portes secondaires (au moins deux) dont les embrasures non décorées semblent avoir la même configuration que celles des ouvertures principales.

La scène principale de la paroi C représente le roi introduit au temple par le dieu Montou.

Paroi D. — L. conservée : 10 m. L. de la paroi sans linteau : 6,5 m.

Elle débute à gauche par une porte dont il ne subsiste

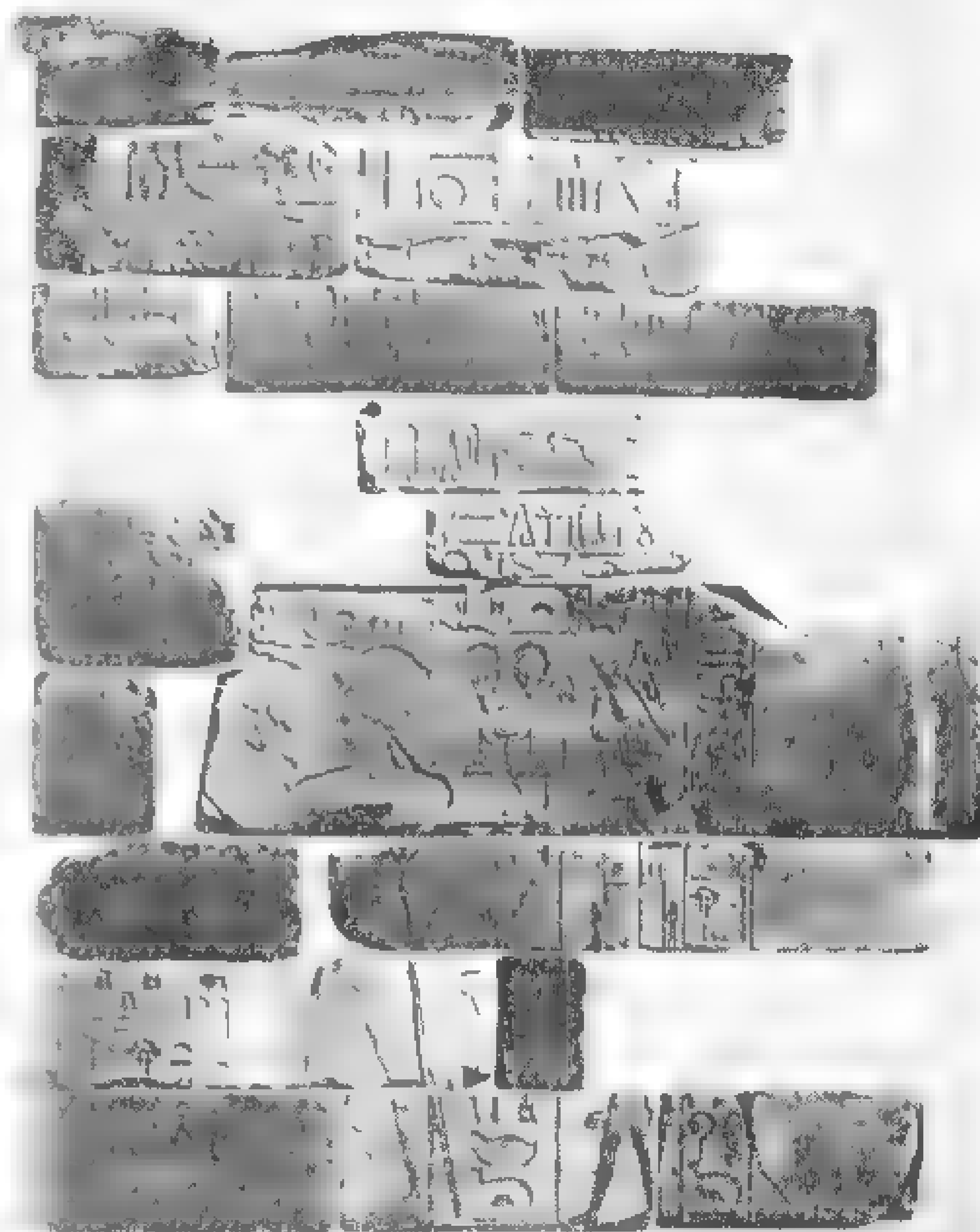


FIG 5

que le linteau et le montant droit. Il s'agit probablement d'une partie entièrement sous péristyle et faisant partie du même mur que C.

Parois E et F. — Longueurs conservées : 3,6 m (E) et (6,4 m) (F)

Comme A et B, elles étaient placées de part et d'autre d'une ouverture centrale sans linteau apparent. L'embrasure de E, bien conservée, montre très nettement l'évasement vers le sommet qui est la particularité des retours de portes de l'edifice.

Le jumelage est prouvé par la symétrie des scenes : les bords des deux parois sont occupes par un tableau grave en creux : deux figures du roi, en taille heroïque et suivi de son *ka* se font face de part et d'autre de l'ouverture. La paroi F porte, en outre, des scenes rituelles sur deux registres, parmi lesquelles des scenes de fondation ; dans l'une d'elles, le roi, qui tend la corde avec Sechat, est accompagné de sa mere Tiâa. La paroi E, sur laquelle on s'attendrait à trouver également des scènes sur deux registres, est restée inachevée. La portion de decor qui subsiste, montrant le roi offrant des bouquets, est en revanche bien conservee du haut de la plinthe jusqu'au tore qui supportait la corniche.

II — Le péristyle

Sachant que le péristyle etait double (on dispose de deux types de tronçons d'architraves, ceux portant les marques d'une accroche de corniche, les autres étant des parallelepipedes simples), on peut, à partir de quelques travees completes, estimer le nombre des piliers de l'édifice complet à 80. Or, les assises que nous possédons ne permettent d'en reconstituer, totalement ou partiellement, que 38 (en comptant les quatre piliers restes en place pres de l'angle nord-ouest du IVe pylône), soit un peu moins de la moitie Ces piliers, qui portaient un chapiteau à gorge, mesuraient 5 m à 5,10 m de hauteur.



Fig. 6

La plupart de ces supports, faits de plusieurs assises, montrent, sur les quatre faces, le roi et Amon se donnant l'accolade, plus rarement le roi seul. Les inscriptions, à la base du décor, comprennent des souhaits de fête *sed* (première fête *sed* et son renouvellement) ; on rencontre habituellement ces formules sur les piliers carrés de la XVIIIe dynastie et elles ne doivent pas être considérées comme les preuves d'une fête *sed* effectivement célébrée.

Trois de ces piliers sont monolithes sur la plus grande partie de leur hauteur. L'un d'eux porte, sur l'une de ses faces, une image particulièrement remarquable du roi maniant l'encensoir et portant son sceptre suspendu à son coude.

Les vestiges de cet édifice sont donc cohérents mais fort incomplets. Les parois se terminent sur des ouvertures ou sur des parties inachevées. Il est donc impossible de les raccorder sûrement en angle.

L'hypothèse de P. Barguet était que ce monument, une cour, avait été construit devant le IVe pylône de Thoutmosis I. Nous allons voir qu'elle a pu être confirmée par un nettoyage opéré par le Centre franco-égyptien devant l'extrémité nord-ouest du IVe pylône, en 1970[7]. Dans ce cas, force est de faire des deux grandes parois A et B, situées dans le prolongement l'une de l'autre, la face ouest de la cour. Il est, en effet, impossible de les appliquer contre le IVe pylône où subsistent des restes de parement de Thoutmosis IV. Les autres morceaux appartiendraient, C et D au côté nord ; E et F au côté sud. Cette hypothèse est essentiellement basée sur le sens de la marche du roi dans le décor.

On a l'impression que seule la moitié ouest de la cour subsiste, c'est-à-dire celle qu'il a fallu démonter en priorité pour construire le IIIe pylône. La partie est serait restée en place pendant un certain temps et n'aurait pas été enfouie dans le pylône ; cela est confirmé par le fait que, outre les restes signalés par P. Barguet, des blocs de Thoutmosis IV, pour l'essentiel des assises de piliers remployés

par Ramsès II, ont été découverts lors du nettoyage de 1970.

L'espace couvert par la cour mordait sur l'emplacement actuel de la grande salle hypostyle, son côté ouest étant en gros dans l'alignement du mur qui relie encore actuellement le VIIe pylône à cette salle. Une confirmation de cette reconstitution nous est fournie par la découverte en 1941 d'un dépôt de fondation au nom de Thoutmosis IV, sous le sol de la salle hypostyle, près de son angle nord-est. Les dimensions de la cour auraient été celles d'un rectangle de 65 m env. sur 40 m env., la hauteur totale étant de 6,50-7 m.

Qu'existait-il à cet endroit avant le règne de Thoutmosis IV ? Selon les vues traditionnelles, le IVe pylône de Thoutmosis I aurait été, jusque-là, l'entrée principale du temple. Il était précédé de trois paires d'obélisques, l'une appartenant à Thoutmosis I lui-même, la seconde érigée par Thoutmosis III (les bases existent encore contre la face est de la porte du IIIe pylône), enfin une troisième paire dont les soubassements ont été découverts sous le passage axial du IIIe pylône (ces derniers obélisques étant peut-être l'œuvre d'Aménophis II).

En outre, le VIIe et le VIIIe pylône étaient terminés. Il est difficile d'imaginer, dans ces conditions, que le grand espace rectangulaire délimité par ces constructions n'ait pas été borné à l'ouest et au nord. P. Barguet suppose qu'un mur construit par Thoutmosis III et partant de l'angle nord-ouest du VIIe pylône, se serait prolongé au-delà du mur sud de la salle hypostyle et aurait rejoint, en faisant un angle, l'extrémité du IVe pylône. Ce mur aurait peut-être rencontré, au passage, une porte en calcaire de Thoutmosis II, porte qu'il propose de placer dans l'axe principal du temple[8]. Les éléments de cette construction ont, en effet, été retirés du IIIe pylône d'Aménophis III et se trouvent actuellement dans le musée en plein air. Nous allons en reparler.

Les vestiges de l'édifice de grès de Thoutmosis IV à l'an-

gle nord-ouest du IVe pylône comprennent les éléments suivants :

— quatre bases de piliers, encore en place, auxquelles sont accrochés des fragments de dallage ;

— un lambeau de paroi appliqué contre le môle nord du pylône et sur lequel subsiste une portion du décor de Thoutmosis IV : le roi effectue une course rituelle devant Amon et une déesse ;

— la base d'un mur de grès, perpendiculaire au massif nord du pylône : la gravure de Thoutmosis IV se limite à quelques signes hiéroglyphiques sur la partie inférieure d'un montant de porte ; le reste a été regravé en creux sous les Ramessides (protocoles de Ramsès III et de Ramsès IV repris par Ramsès VI) ;

— le nettoyage, opéré par le Centre franco-égyptien en 1970, a abouti au dégagement de plusieurs assises de piliers de Thoutmosis IV réutilisées en plusieurs fois sous Ramsès II (certains de ces blocs sont gravés sur cinq de leurs six faces) ; dans leur dernier état, ils formaient un muret entre les piliers ;

— le mur de grès perpendiculaire au IVe pylône s'appuie sur un gros massif de blocs de calcaire aux faces inclinées ; vu en coupe, ce massif a la forme d'un trapèze isocèle.

A quel monument pouvait appartenir ce massif de calcaire ? Le calcaire est le matériau préféré des constructeurs de Karnak jusqu'au début de la XVIIIe dynastie compris ; sans disparaître complètement, il est ensuite supplanté par le grès. Connaît-on un monument de calcaire qui aurait pu être placé devant le pylône de Thoutmosis I ? Il se trouve que les éléments d'un candidat possible ont été découverts dans le bourrage du IIIe pylône. Ils appartiennent à Thoutmosis II.

Ces blocs, de dimensions importantes, ont la particularité d'avoir des faces inclinées (vus en coupe, leur forme est trapézoïdale). Ils appartiennent d'une part à des portes (fragments de montants et de linteaux) et, d'autre part, à

des couronnements de parois avec inscriptions de dédicace. Ces bandeaux de textes sont surmontés d'un tore épais. Quelques éléments de corniches sont conservés. Ces blocs sont gravés en creux, de manière très sobre mais très esthétique. La gravure est peinte en jaune. Ils ont été interprétés par P. Barguet comme les éléments d'une porte monumentale dont, effectivement, le nom figure sur un des montants : « Amon est celui qui met en fête les Deux Terres ».

La plupart des blocs de la dédicace se raccordent sur une seule ligne. Quelques éléments font défaut, notamment au début, mais la formule étant stéréotypée, il est facile de compléter le texte, que voici :

« Vive l'Horus, taureau [puissant (protocole de Thoutmosis II), il a fait comme son mémorial à son père] Amon, Seigneur des Trônes-des-Deux-Terres, qui est à la tête de Karnak, l'acte d'ériger pour lui une cour des fêtes en belle pierre blanche de calcaire, celle qui met en fête les Deux-Terres par ses beautés, qui renferme les richesses de tous les pays, les produits qu'encercle le Disque ; a agi le Dieu Bon, Seigneur des Deux-Terres, Fils de Rê, Thoutmosis-nefer-khaou, aimé d'Amon, en doué de vie éternellement. »

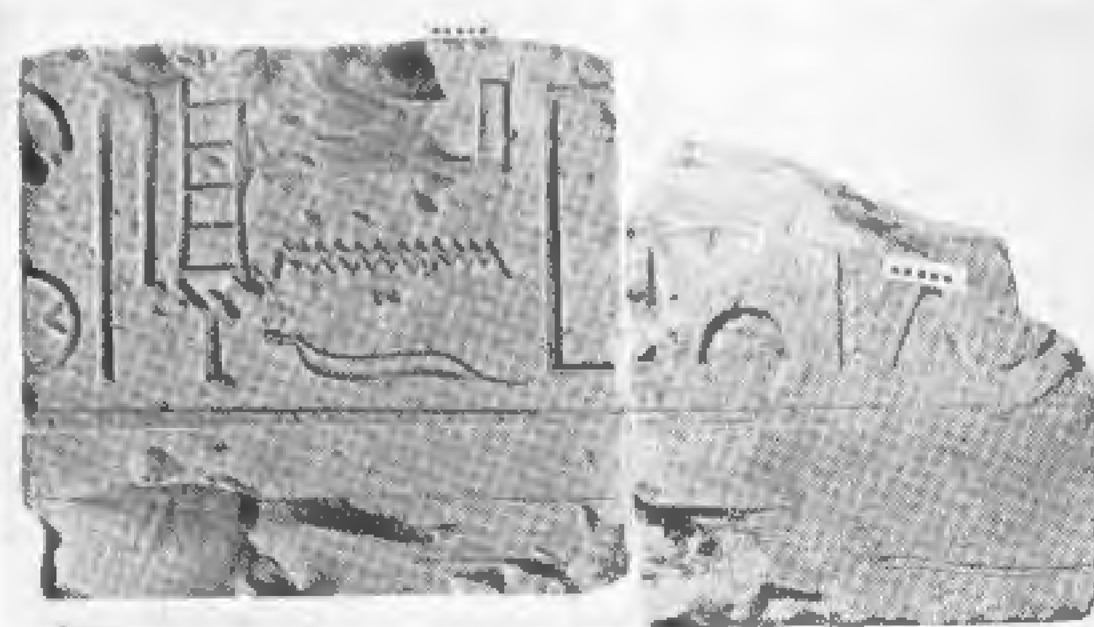


Fig. 7. — *Fragment de la dédicace de l'édifice de Thoutmosis II.*

L'édifice de calcaire de Thoutmosis II n'est donc pas une porte monumentale, mais une cour des fêtes pourvue de portes. Le bloc qui fournit cette indication primordiale est très dégradé ; en outre, sa position dans le musée en plein

air, à l'écart des autres pierres de Thoutmosis II et au milieu des blocs de grès de Thoutmosis IV, explique sans doute qu'il ait été peu remarqué.

Des textes datant du règne d'Hatchepsout mentionnent la cour des fêtes à Karnak, sans spécifier son constructeur*. Il est probable que c'est à cet édifice qu'ils font allusion.

J'en terminerai avec la cour des fêtes de Thoutmosis II en mentionnant un détail qui n'est pas sans intérêt. Un grand linteau de grès, trouvé dans le IIIe pylône et appartenant à ce roi, avait été considéré jusque-là comme faisant partie d'un monument distinct. Or, il se raccorde à l'un des blocs de calcaire de Thoutmosis II, la partie supérieure d'un encadrement de porte. Il est probable que la fragilité du calcaire thébain a obligé les constructeurs de la cour de Thoutmosis II à choisir le grès pour les linteaux des portes centrales.

La cour des fêtes de Thoutmosis II a probablement été construite devant le IVe pylône de son père et prédécesseur, car la place naturelle de cette partie du temple est à l'entrée. Que peut-on en conclure ?

— La cour-de-devant de Thoutmosis IV ne nous est conservée que dans ses parties intérieures, parois et péristyle.

— Au contraire, la cour des fêtes de Thoutmosis II ne comporte, dans son état actuel, que des parties extérieures.

— Les deux monuments ont été, sûrement pour l'un et probablement pour l'autre, construits devant le IVe pylone.

— Les blocs du monument de Thoutmosis II ont des faces inclinées.

— Le monument de Thoutmosis IV s'appuyait sur un édifice à faces inclinées.

— La paroi qui subsiste du monument de Thoutmosis IV, perpendiculairement au môle nord du IVe pylône, s'appuie effectivement sur un massif de calcaire à faces inclinées.

— Enfin, les deux monuments ont subi le même sort et ont été enfouis dans le IIIe pylône.

Ces deux édifices ne se seraient pas succédé dans le temps à la même place, mais auraient coexisté ; Thoutmosis IV aurait remanié une ancienne cour en faisant peut-être disparaître ses parties intérieures, en y plaquant ses parois de grès et en ajoutant un péristyle intérieur.

Qu'il me soit permis, pour terminer, d'exprimer un souhait : celui que les monuments démontés de Karnak qui ne sont pas encore étudiés fassent l'objet de recherches et soient remontés. Dans leur position actuelle, ils s'abîment, ils stimulent la convoitise de trafiquants peu scrupuleux et leur étude nous apprendrait certainement beaucoup sur l'histoire architecturale du site. En outre, s'ils étaient reconstitués, le plaisir des yeux y trouverait son compte.

NOTES

* Cf. B. Letellier, *La cour à péristyle de Thoutmosis IV à Karnak...* (*Hommages à la mémoire de Serge Sauneron*, I (1979)), 51-71, fig. 1-7, pl. 10-2.

1. Chevrier, *ASAE* 51 (1951), 568-72.
2. Yoyotte, *CdE* 28/55 (janvier 1953), 28-38.
3. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak* (*RAPH* 21), p. 94-6.
4. Voir, à ce sujet, Leclant, *MDAIK* 14 (1956), 128-45.
5. P. Kriéger, *RdE* 12 (1960), 37-58.
6. Brunner, *ZÄS* 87 (1962), 76-7, pl. 5.
7. *Kêmi* 21 (1971), 58-62, fig. 1-2.
8. Barguet, *o. c.*, p. 307.
9. Stèles de Djéhouti = *Urk.* IV, 429, 10 et 437, 14 ; Chapelle Rouge = Gitton, *BIFAO* 74 (1974), 69-70 ; Lacau - Chevrier, *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak* (1977), § 607, p. 346.

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie du Champ-de-Mars — Toulouse
— Dépôt légal 4e trimestre 1979 —